

**Discours de M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

À l'occasion de la 29^e remise des Trophées des éco-maires

Mardi 17 décembre 2019 - Hôtel de Lassay

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président du Conseil constitutionnel, cher Laurent Fabius,

Madame la ministre des Outre-mer, chère Annick Girardin,

Monsieur l'ambassadeur de l'Environnement pour la France, cher Yann Wehrling,

Monsieur le président de l'Ademe, cher Arnaud Leroy,

Monsieur le président des Éco-maires, cher Guy Geoffroy,

Monsieur le président délégué des Éco-maires, cher Jean-Pierre Bouquet,

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

Mesdames et messieurs les représentants des ONG environnementales

Mesdames, messieurs,

Au moment où se déplacer en France n'est pas tout à fait simple, je mesure à votre présence ici la ferveur de votre engagement.

Un engagement qui n'est pas simplement partisan, pour ou contre telle ou telle réforme... Mais un engagement politique au sens le plus élevé du terme, puisqu'il vise à garantir, par-delà les échéances électorales immédiates, l'avenir même de notre planète et celui des nouvelles générations.

Promouvoir l'économie verte, soutenir l'innovation, préserver l'environnement et la biodiversité, tels sont les objectifs nobles que nous poursuivons tous. Mais il faut pour cela des outils.

Au plan national, les députés votent la loi, et vous savez qu'ils examinent en ce moment le projet « antigaspillage et économie circulaire », qui consacre enfin le rôle éminent des collectivités locales dans le traitement des déchets. Les députés votent même la loi des lois, le budget, avec toutes ses mesures fiscales incitatives : autant d'outils mis en œuvre par le Gouvernement, sous le contrôle du Parlement.

Mais il faut bien le dire, la loi resterait très abstraite si les maires n'étaient pas là pour s'en saisir et l'appliquer, partout sur le terrain dans les 36.000 communes.

Parfois, d'ailleurs, les maires ont un temps d'avance sur la loi. Ils ne sont pas hors-la-loi pour autant, certes non : rassurez-vous, monsieur le président du Conseil constitutionnel, la hiérarchie des normes est respectée ! Vous le savez bien, pour avoir été maire du Grand-Quevilly dans une vie antérieure, les élus locaux ont des idées : c'est même à l'échelle de la commune qu'on voit le plus souvent l'imagination au pouvoir, ou le pouvoir de l'imagination.

Dès 1848, le philosophe Pierre Leroux en fit la démonstration quand il devint maire de Boussac, dans la Creuse : il y mit en pratique le *Circulus*, première formalisation de l'économie circulaire.

En 1904, l'écrivain Jules Renard devenait maire de Chitry-les-Mines, dans la Nièvre, où l'auteur de *Poil de Carotte* veilla au respect des droits de l'enfant en instituant la gratuité des fournitures scolaires.

Et en 1928, dans le même département, ce fut Joseph Archer, maire de Cizely, qui prit l'initiative de mettre en circulation la première monnaie européenne, « l'europana » : elle était convertible en francs, mais la centaine de paysans qui formait toute la population de Cizely avait obligation de l'utiliser sur le territoire communal...

Vous voyez qu'une bonne idée, d'abord expérimentée à l'échelon municipal, peut prendre des dimensions nationales, voire continentales. Et c'est là tout le pari de l'association Les Éco-Maires, engagée depuis le premier jour dans la mise en œuvre de programmes concrets de transition, la formation des élus, le co-développement des territoires aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité.

Durant cette année 2019 qui s'achève, nous avons commémoré, à l'Assemblée nationale, les 230 ans de la Révolution française, les 150 ans de la mort d'Alphonse de Lamartine et les 75 ans de la Libération... Mais il faut aussi dire un mot d'un événement qui n'est pas *encore* dans les manuels d'histoire, et qui a pourtant son importance : le 30^e anniversaire de votre association, fondée en 1989.

Au départ, une cinquantaine d'élus avant-gardistes et passionnés, qui comprennent que l'environnement constitue un enjeu vital, en même temps qu'un levier de développement.

Aujourd'hui, c'est un puissant réseau fédérant plus de deux mille collectivités locales engagées dans l'éco-action, en métropole, outre-mer et en Afrique francophone, avec deux points forts : l'esprit d'innovation et l'exemplarité.

Votre association, je tiens donc à la féliciter chaleureusement, pour le soutien technique et juridique que vous apportez aux communes innovantes, dont vous savez aussi promouvoir les résultats.

C'est bien, car nos territoires ont besoin d'un tel soutien. Ils manquent d'ingénierie technique, ils pâttissent de la complexité des procédures et souffrent d'un certain manque de reconnaissance...

Vous leur apportez des éléments de méthodologie, un précieux accompagnement administratif, un peu de lumière sur leurs plus belles initiatives : c'est là une démarche que je salue et que je soutiens, au nom de la représentation nationale.

Je suis fier et heureux que cette remise de récompenses ait lieu dans cette grande maison de la République, où les élus locaux et les défenseurs de l'environnement sont toujours les bienvenus.

Je le dis d'autant plus franchement que j'ai conscience du travail accompli. C'est aujourd'hui l'heure des trophées et des réjouissances, mais toute l'année, qui a travaillé les dossiers ? Les maires, les adjoints, les élus locaux ! Qui a passé des nuits blanches à les peaufiner, ces satanés dossiers ? Qui a cherché des partenaires, des financements, qui a dû convaincre les services de l'État, qui a remué ciel et terre pour que les beaux projets écoresponsables deviennent réalités ? Les maires, les adjoints, les élus locaux !

Et qui se fait enguirlander par les électeurs ? Mais toujours les mêmes, vous les maires, vous les adjoints, vous les élus locaux, parce que vous êtes les chevilles ouvrières de la République. Nous l'avons bien vu, au moment du Grand Débat.

Alors, une fois dans l'année, quand les dossiers sont bouclés, les financements trouvés, les électeurs satisfaits ou presque, il est juste de prévoir un moment de concorde pour saluer l'initiative et l'excellence, à travers les trophées qui vont être remis.

J'ai dit que c'était juste et je le maintiens, mais j'ajouterai que cette cérémonie est utile aussi, car c'est en valorisant les bons exemples et en faisant connaître les expériences innovantes qu'on fait progresser tout le pays, toute la société.

Le jury, qui s'est réuni il y a deux semaines, m'a communiqué la liste des lauréats. Je respecterai scrupuleusement le secret des délibérations, comme celui du palmarès qui va vous être bientôt dévoilé ; mais je veux vous dire d'emblée toute mon admiration devant les trésors de créativité qui ont été déployés par nos maires de métropole et d'Outre-mer, pour que nos concitoyens vivent mieux, dans des communes plus vertes.

La France, et je sais qu'Annick Girardin ne me contredira pas, la France a une responsabilité particulière dans ce domaine, en raison de sa présence outre-mer.

Des communes françaises, on en trouve de l'autre côté de l'Atlantique, dans l'océan Pacifique, dans l'océan Indien, et je remercie les élus ultramarins qui ont fait le déplacement pour être parmi nous ce soir.

Certains d'entre eux vont recevoir des trophées Éco-action et Outre-mer Durable. Cette année en outre, nous avons le plaisir d'accueillir la remise des prix de la Palme Ifrecor, déclinaison française de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens, placée sous la coprésidence des ministères chargés des Outre-mer et de la Transition écologique. Ce concours, créé en 2011, s'inscrit parfaitement dans la continuité de votre cérémonie des Outre-mer Durables. Pensons-y : des milliers d'espèces endémiques, sur terre et sur mer, ont besoin d'être protégées, dans les différents écosystèmes qui composent notre immense domaine maritime, le deuxième au monde.

La République française, vous le voyez, est unie dans la diversité. Diversité des climats, des milieux naturels, des communes elles-mêmes, si dissemblables par leur taille comme par leur histoire.

Mais unie dans l'objectif, unie dans l'exigence, unie dans la bonne volonté : tous ici, urbains et ruraux, métropolitains et ultramarins, et quelle que soit notre engagement politique, nous savons nous rassembler pour défendre et promouvoir notre patrimoine commun et notre richesse collective, la nature.

Combattre le changement climatique, protéger la biodiversité, lutter contre le gaspillage alimentaire, sensibiliser nos concitoyens à ces enjeux tout en renforçant le lien social : telle est au quotidien l'action des Éco-maires, que je félicite et qu'il est amplement temps de récompenser.

Je vous remercie.